

OTAN – Russie, vers une nouvelle guerre froide ou ...chaude ?

Bruno Drweski
maître-assistant à l'INALCO

Nous sommes arrivés aujourd'hui à une situation où l'on qualifie souvent de nouvelle guerre froide les tensions grandissantes se développant entre la Russie, les États-Unis ou leurs alliés. Mais, vu la relance de la course aux armements, la dissémination nucléaire, la multiplication des conflits armés, la gestion erratique des tensions internationales et le manque de clarté idéologique de la plupart de ces conflits, on peut craindre non pas tant une nouvelle guerre froide mais une Troisième Guerre mondiale, chaude, très chaude même. A un moment où la crise mondiale et la baisse tendancielle des taux de profit ont atteint un tel degré que les situations explosives que nous avons connu avant 1914 ou après 1929 peuvent ressembler en comparaison à des peccadilles. Il faut donc poser la question de savoir sur quelles réalités fondamentales se basent les tensions actuelles et sur quoi, du coup, elles pourraient déboucher.

Car il est désormais clair que le système dominant est en panne puisque la fin du monde bipolaire n'a pas accouché du « nouvel ordre mondial » annoncé par le Président Bush père et devant accomplir la « fin de l'histoire ». Au lieu d'une « mondialisation heureuse », nous avons assisté à la crispation de l'OTAN qui s'est maintenu sans aucune raison puisque le Pacte de Varsovie s'est auto-dissous et que la menace terroriste agitée comme faire-valoir ne gêne qu'à la marge l'ordre-désordre du monde et ne gêne en rien les intérêts vitaux de la puissance dominante issue de la guerre froide. A moins de considérer que les actions terroristes qui équivalent en temps normal à des piqûres de moustiques sur le corps d'un éléphant témoigneraient cette fois de son incapacité à maintenir l'ordre, ce qui pousserait à la crispation des élites ne pouvant accepter d'être ridiculisées face à des rivaux ayant désormais le dynamisme de leur côté. Car depuis l'occupation de l'Irak, on en arrive à poser la question de savoir s'il y a un, voire plusieurs ou pas du tout de pilote dans l'avion « Amérique »¹. La guerre d'Irak a démontré le caractère objectivement obsolète de l'OTAN puisque deux des principaux membres de cette alliance ont alors refusé de suivre les États-Unis. Ce délitement ne pouvait mener à terme qu'à la dissolution de l'organisation ou à une crispation de son « leadership » voulant imposer sa « *Full Spectrum Dominance* »². La tension internationale a augmenté quand Vladimir Poutine a proposé une « intégration de Lisbonne à Vladivostok »³

-
- 1 Toutes sortes de théories souvent scabreuses examinent la réalité du pouvoir aux États-Unis qui seraient soumis à un « État profond » pour certains ou, au contraire, à une rivalité désordonnée entre lobbies poussant le gouvernement de Washington à naviguer à vue et à mener une politique totalement incohérente. Thèses qui révèlent toutes au moins un fait, le sentiment largement répandu qu'on ne sait plus très bien qui commande cette puissance : <https://www.amazon.fr/%C3%89TAT-PROFOND-AM%C3%89RICAIN-finance-perp-%C3%A9tuelle/dp/2917112271> ; <http://www.atlantico.fr/rdv/revue-analyses-financieres/europe-et-etats-unis-sont-gouvernes-nuls-jean-jacques-netter-599521.html> ; http://www.lejournalinternational.fr/Etats-Unis-le-gouvernement-americain-controle-par-des-aliens_a1645.html ; Accessoirement, cela pose la question de la symbolique de l'évolution de la « guerre américaine » craignant d'utiliser ses combattants et leur préférant des drones aux conséquences dramatiques pour le prestige des États-Unis : <https://fr.sputniknews.com/caricatures/201510161018889312-drone-us/>
 - 2 Voir à ce sujet l'ouvrage : William F. Engdahl, *Full Spectrum Dominance: Totalitarian Democracy in the New World Order*, Boxborough MA, 2009, Third Millennium Press. 268 p.
 - 3 <http://www.spiegel.de/international/europe/from-lisbon-to-vladivostok-putin-envisions-a-russia-eu-free-trade-zone-a-731109.html>; ; <https://fr.sputniknews.com/actualite/201412261022996050-les-etats-unis-veulent-profiter-de-l->

au moment où son nouvel allié chinois optait pour la stratégie du « gagnant-gagnant », du « collier de perle » et de la « nouvelle route de la soie »⁴.

Bref, la tension actuelle a été exacerbée quand les États-Unis se sont cabrés devant l'absence de cohésion de « l'alliance occidentale » et ont accompagné leur fuite en avant dans une logique de guerre de pressions visant à imposer coûte que coûte tant qu'il est encore temps, des traités trans-pacifiques et transatlantiques de libre échange devant achever de déposséder les peuples d'Asie et d'Europe de leur autonomie et de la maîtrise de leur développement.

Face à ce délitement du « centre », les cercles « extérieurs » du capitalisme mondialisé, Chine, Russie, Inde, etc. ont pris leur distance car ils ne pouvaient plus imaginer y trouver leur place. Alors que certains de leurs dirigeants avaient auparavant pu être tentés par cette perspective. A l'époque des hésitations manifestées par la direction chinoise d'alors avec Zhao Ziyang à sa tête, peu avant les émeutes de Tien an Men, et des choix faits au même moment par Gorbatchev puis Eltsine pour l'URSS. Si l'on prend en compte la logique du capitalisme à laquelle une grande partie de la nomenklatura post-communiste a alors adhéré, on peut estimer que ces élites se sont trompées d'époque car le capitalisme dynamique « livresque » avait cessé d'exister avec le néolibéralisme qui n'est qu'une resucée insipide incapable d'assurer le progrès économique de ses partenaires.

La Russie a essayé dans les années 1990 de retrouver sa place, ou ses illusions, de 1914 visant à trouver des partenaires capables de lui accorder une place convenable au sein d'une nouvelle architecture mondiale à laquelle elle envisageait de participer. Les années 1990 furent dans ce but celles du délitement décidé au sommet du bloc de l'Est, de l'Union soviétique, de la Russie, du Mouvement des non alignés, des économies socialistes, période qui se termina par la crise actuelle du capitalisme. Et les États-Unis se sont cabrés, après le 11 septembre et la guerre d'Irak dans une politique de resserrement puis d'élargissement de l'OTAN avec l'installation de nouvelles et fort coûteuses bases militaires US en Europe de l'Est et ailleurs. Perdant pieds, les États-Unis se sont lancés dans des opérations de contrôle de l'approvisionnement énergétique des pays qui leur échappaient et qui tendaient à devenir leurs concurrents potentiels, d'où la tentative de prise de contrôle du « Grand Moyen-Orient » ou, faute d'y parvenir, « la stratégie du chaos »⁵. « Grand Moyen-Orient » conçu à Washington avec une pointe qui s'avance jusqu'au cœur de l'Asie centrale, plantant un coin vers la Chine et la séparant d'une Russie que Zbigniew Brzezinski continuait à considérer comme un ennemi dont on souhaitait provoquer l'émiettement⁶.

Alors que l'hyperpuissance shootée au surendettement abyssal s'accrochait à un dollar de plus en plus virtuel, elle continuait de devoir gérer son coûteux « empire » planétaire aux multiples bases militaires. Ouvrant par la force des choses des vides remplis par l'émergence de puissances plus cohérentes car plus resserrées sur leur base territoriale et leur espace économique national ayant pour colonne vertébrale l'État. La montée de la Chine, de la Russie ou d'autres puissances émergentes constitue la démonstration empirique de l'ineptie

integration-europeenne/

- 4 <http://www.washingtontimes.com/news/2005/jan/17/20050117-115550-1929r/> > ; <<http://www.agefi.com/quotidien-agefi/une/detail/edition/2015-02-09/article/le-plan-vise-la-construction-de-vastes-reseaux-commerciaux-et-infrastructurels-entre-lasie-et-leurope-391601.html> > ; <http://french.peopledaily.com.cn/Economie/7351804.html> > ; <http://www.lesechos.fr/27/02/2015/LesEchos/21887-037-ECH_faisons-le-pari-de-la-nouvelle-route-de-la-soie.htm > ; <http://www.chine-informations.com/actualite/cn/des-trains-reguliers-de-marchandises-relient-est-de-la-chine-a-83010.html>
- 5 Voir Michel Collon, Grégoire Laliou, *La stratégie du chaos – Impérialisme et islam. Entretien avec Mohamed Hassan*, Bruxelles, Investig'Action, 2012, 456 p.
- 6 Zbigniew Brzezinski, *The Grand Chessboard – American Primacy and its Geostrategic Imperatives*, Basic Books, 1997, http://www.takeoverworld.info/Grand_Chessboard.pdf , <http://beforeitsnews.com/economy/2010/08/free-download-zbigniew-brzezinski-the-grand-chessboard-145533.html>

des concepts néolibéraux de « mondialisation heureuse » dans le cadre d'une « concurrence libre et non faussée ». La Chine a contribué à sauver de l'effondrement des pans entiers de l'économie mondiale. Chine qui n'a eu d'autre issue que de chercher des partenaires aptes à réintroduire un minimum de rationalité et d'équilibre dans les rapports internationaux. Évolution qui a convergé avec la réémergence de la Russie. Puissance sortant d'une phase d'humiliation et de délitement au cours de laquelle des oligarques malhonnêtement enrichis appuyant des dirigeants politiques incompetents commençaient à craindre de perdre le contrôle d'un pays qui devenait ingérable, alors que les Occidentaux sur lesquels ils voulaient s'appuyer ne leur ouvraient toujours pas vraiment les portes de leurs salons. Ce qui fut la cause du « compromis poutinien » conclu entre oligarques apeurés, industriels par la force des choses nationalistes et classes populaires désespérées. En échange de pouvoir garder les biens mal acquis, le nouveau président obtenait que les oligarques renoncent à se mêler directement de politique⁷. La puissance russe put alors renaître en s'appuyant sur un peuple qui avait été à deux doigts d'une catastrophe aux effets comparables à ceux d'une guerre. Le taux de mortalité avait en effet baissé d'une dizaine d'années⁸, la criminalité avait fait un bond effroyable et les cerveaux quittaient une puissance atomique en pleine errance où resurgissait le spectre de dizaines de Tchernobyl sans plus aucune maîtrise de la part d'un État en passe d'être bientôt démembré. Processus dégénératif qui s'était déroulé avec l'appui des « démocrates occidentaux » soutenant le séparatisme des intégristes tchéchènes ou autres et qui avaient applaudi en 1993 au massacre des députés russes démocratiquement élus encore trop soucieux des intérêts de leur peuple.

Moscou a alors essayé de trouver un *modus vivendi* avec les puissances occidentales permettant la naissance d'un monde multipolaire dans lequel la Russie aurait trouvé des partenaires lui accordant une place de puissance moyenne. C'était sans compter avec la stratégie du chaos appliquée depuis la guerre d'Irak qui ne visait pas que les nations arabes mais aussi à contrôler l'approvisionnement énergétique de l'Europe et de la Chine. Et donc d'affaiblir aussi une Russie qui restait le principal fournisseur de gaz des « alliés-concurrents » des États-Unis. Europe dont Washington avait pris conscience en 2003 qu'elle pouvait s'éloigner des rivages de l'Atlantique pour revenir vers ceux de la Méditerranée et profiter aussi des nouvelles opportunités ouvertes par les nouvelles technologies et moyens de communication (trains à grande vitesse, tubes, satellites, autoroutes, etc.) permettant d'entrevoir des perspectives de développement en s'arrimant à l'Eurasie⁹.

Les « révolutions colorées » qui ont débuté par le renversement de Milosevic en Serbie monté par les élèves des fondations américaines promotrices de *soft power*, de *smart power* et, en cas d'échec, de *hard power*¹⁰ et qui se sont poursuivies avec le « printemps arabe » et « l'euromaïdan » ont proliféré sur la base d'un réel mécontentement populaire existant dans l'ensemble des pays touchés par ces phénomènes¹¹. Dû en partie d'ailleurs au délitement

7 Vladimir Fedorovski, *Poutine, l'itinéraire secret*, éditions du Rocher, 2014, 264 p.

8 <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/RUS/fr/SP.DYN.CDRT.IN.html> ; https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_la_Russie

9 <http://dievolkswirtschaft.ch/fr/2012/09/lampe-2/> ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Liaisons_de_transport_Europe-Asie ; <http://www.chine-informations.com/actualite/cn/des-trains-reguliers-de-marchandises-relient-est-de-la-chine-a-83010.html>

10 https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy_files/files/media/csis/pubs/071106_csis-smartpowerreport.pdf ; Joseph Nye, « Soft Power: The Means to Success in World Politics », *PublicAffairs*, 2004 ; *Presidential Leadership and the Creation of the American Era*, Princeton University Press, 2013

11 Voir Ahmed Bensaada, *Arabesque\$ - Enquête sur le rôle des États-Unis dans les révoltes arabes*, Bruxelles, Investig'Action, 277 p. Où l'auteur aborde les liens entre les organisateurs des réseaux sociaux du « printemps arabes » et ceux des « révolutions colorées » à partir des événements de Serbie. Voir aussi :

d'économies de plus en plus ouvertes aux bourrasques des effets du capitalisme sans frontières et à la corruption des élites locales qui en a résulté. Dans ce contexte, Moscou a compris que la provocation lancée contre son protégé ossète par la Géorgie de Saakachvili¹² constituait un moyen de tester la fermeté de l'équipe qui prenait ses marques au Kremlin et qui a réagi par une contre-attaque fulgurante, sans toutefois en profiter pour imposer un changement de pouvoir à Tbilissi, alors que des détachements russes avaient atteint les faubourgs de la capitale. Démontrant ainsi que Moscou était prête à négocier des « compromis raisonnables ». Message qui fut ignoré à Washington. Auto-limitation qui démontrait que les dirigeants du Kremlin savaient garder leur sang froid et mesurer la réalité des rapports de force tout en envoyant des signaux en faveur d'un compromis à ceux qui voulaient bien les voir. Ce qui rendait la Russie encore plus redoutable pour l'hyperpuissance en crise qui percevait que ce genre de message pouvait éveiller des sympathies au sein des élites associées aux États-Unis mais qui restaient attachées à la recherche d'équilibres, de stabilité et de perspectives de réel développement économique pouvant remplacer l'économie casino.

Moscou fit preuve de la même retenue quand le président Sarkozy se lança, avec l'aval de son protecteur d'outre-Atlantique, à l'assaut d'une Libye en passe de lancer une monnaie pan-africaine et qui venait de lancer un satellite de communication permettant aux Africains d'échapper au chantage financier des entreprises transnationales de téléphonie¹³. La Russie alors sous la présidence du doux Medvedev et la Chine acceptèrent encore une fois de laisser aux puissances de l'OTAN le monopole des décisions qui firent adopter la résolution du Conseil de Sécurité devant en principe se limiter à empêcher l'aviation libyenne de prendre le ciel. Résolution qui fut immédiatement violée par ses auteurs qui se lancèrent dans une guerre qui aboutit à l'assassinat du Guide libyen et au chaos généralisé dans toute la zone nord-africaine et sahélienne, voire plus, puisqu'une grande partie des combattants et des armes qu'on allait voir en Syrie provenait du chaos « contrôlé » libyen.

C'est dans ce contexte que le rapprochement sino-russe qui s'était progressivement mis en place avec comme perspective le rééquilibrage des rapports internationaux sans les bouleverser fondamentalement déboucha sur une véritable alliance stratégique avec la guerre de Syrie qui fut « la goutte d'eau qui fit déborder le vase ». Moscou et Pékin s'engagèrent dans le soutien militaire et économique à la Syrie où les puissances de l'OTAN et de leurs protégés arabes voulaient répéter le scénario libyen. Ce « Niet » a signalé le retour de la Russie non plus seulement dans son « étranger proche » post-soviétique mais sur la scène mondiale, chose à laquelle peu de dirigeants occidentaux s'attendaient, car depuis la guerre d'Irak, les élites occidentales avaient été reprises en main, politiquement, économiquement, financièrement, médiatiquement, culturellement, par leur protecteur des années de guerre froide. La Russie liée à la Chine, à l'Organisation de coopération de Shanghai, à l'axe économique en voie de formation des BRICS est devenue de fait à la fois le glaive et le bouclier de cette nouvelle contre-alliance. Une alliance de fait donc devenue aujourd'hui stratégique qui est à la fois politique, diplomatique, militaire, économique, culturelle et financière avec la création du yuan or et du rouble or¹⁴, monnaies de fait alternatives par

<http://www.investigaction.net/ukraine-la-theorie-de-la/>

12 Jacques Sapir, « La guerre d'Ossétie du Sud de 2008 », blog *Russeurope*, août 2015

13 <https://francais.rt.com/france/13476-hillary-clinton-intervention-france-libye>

<http://www.agoravox.tv/actualites/international/article/le-dinar-or-des-etats-unis-d-31169>

<http://reseauinternational.net/oeuvre-kadhfi-continue-fonds-monnaire-africain/> ;

<https://afriquenewsinfo.net/2014/08/28/libye-le-satellite-finance-par-khadafi-pour-les-africains-a-ete-terriblement-moins-couteux-plus-performant-que-celui-propose-par-les-occidentaux/>

14 http://www.horizons-et-debats.ch/14/la_guerre_de_l_or.htm ; <http://moneymorning.com/2014/01/21/golden-yuan-coming-heres-play/> ; <http://www.activistpost.com/2015/12/gold-backed-russian-ruble-chinese-yuan-primed-to->

rapport au dollar. Alors que l'euro a trahi toutes les promesses faites lors de sa fondation et n'est pas parvenu à constituer une monnaie de référence. D'où l'effritement de l'attrait qu'a pu représenter l'Union européenne puisqu'elle s'est révélée incapable, pour des raisons objectives qui tiennent à ses fondements même, à mener une politique de défense et de sécurité commune, sans parler de projet social ou de politique migratoire équilibrée. A l'heure où le chef du Kremlin a lancé sa proposition de partenariat « de Lisbonne à Vladivostok », l'UE est enfermée dans des négociations visant à conclure un traité de libre échange l'ouvrant à son partenaire-prédateur d'outre-Atlantique qui la pousse à financer partout des actions militaires sans intérêt pour son développement économique propre et dont elle subit en revanche les contre-feux sous la forme d'un terrorisme takfiro-salafiste importé d'Irak, de Syrie et de Libye, courant que la Russie a su de son côté combattre efficacement.

Une « nouvelle guerre froide » est donc née du vide post-1989, guerre froide qui brûle la Syrie, à nouveau l'Irak, le Yémen, la Libye, le Sahel, mais aussi la Centrafrique, le Congo oriental et qui s'accompagne de rivalités récurrentes autour du port en eau profonde de Trincomalee au Sri Lanka et dans les deux mers de Chine. Guerre froide étendue aujourd'hui à nouveau en Amérique latine où la déstabilisation du Brésil vise explicitement désormais le BRICS et les politiques d'intégration des pays de l'Unasur. Guerre froide dont on perçoit aussi les échos déstabilisateurs visant aussi l'Afrique du sud, autre membre du BRICS. Et même l'Algérie qui est entrée dans le viseur de l'Arabie saoudite, un autre protégé des États-Unis. Une guerre froide qui continue à cibler par ailleurs l'Iran et Cuba, malgré la relative accalmie actuelle. Guerre froide qui est remontée plus au nord avec la crise en Ukraine qui s'éternise depuis fin 2013, crise qui fut la réponse des États-Unis dans « l'arrière cour » de la Russie face à la fermeté qu'elle avait manifestée sur le dossier syrien¹⁵. Crise qu'il n'était pas difficile d'allumer car la scène ukrainienne restait dominée par des oligarques véreux et opportunistes qui continuent jusqu'à aujourd'hui à faire la pluie et le beau temps dans leur pays tout en plaçant les capitaux qu'ils tirent du travail de leurs compatriotes dans des paradis fiscaux protégés par les puissances occidentales. Ce qui est d'ailleurs encore en partie le cas en Russie où l'on constate à la lecture des médias russes qu'il existe un conflit récurrent entre les « ministères de force » attachés aux « valeurs nationales » et les ministères économiques plus sensibles à la musique des sirènes mondialistes.

Les États-Unis n'ont pas les moyens d'affronter directement leurs rivaux, à moins de se lancer dans la fuite en avant d'une guerre nucléaire, ce que certains stratèges néoconservateurs semblent envisager¹⁶. Mais Washington semble penser qu'elle peut pousser la Russie ou ses alliés vers des théâtres multiples dans le but de les essouffler. En Syrie par exemple, où une présence consistante russe au sol aurait pu s'enliser comme ce fut le cas en Afghanistan, alors que les opérations aériennes de l'aviation russe restent coûteuses pour une économie fragilisée par les sanctions économiques et la baisse (voulue?) du cours des hydrocarbures. Baisse qui touche particulièrement presque tous les partenaires du Kremlin, Venezuela, Algérie, Iran, Irak, Angola, même si cela semble en revanche plutôt bénéfique pour l'importateur d'énergie chinois et que cela produit des dommages « collatéraux » sur les protégés saoudien ou

destroy-u-s-dollar-as-global-reserve-currency.html ; <http://www.activistpost.com/2015/12/gold-backed-russian-ruble-chinese-yuan-primed-to-destroy-u-s-dollar-as-global-reserve-currency.html> ; <https://resistanceauthentique.wordpress.com/2014/12/18/la-solution-monetaire-de-la-russie-larme-atomique-de-poutine-le-rouble-or-en-cours-2/>

15 <http://www.globalresearch.ca/washington-was-behind-ukraine-coup-detat-in-response-to-russias-stance-on-syria-stratfor/5421026> ; <http://russia-insider.com/en/politics/stratfor-chiefs-most-blatant-coup-history-interview-translated-full/ri2561>

16 Paul Craig Roberts, « Prévenir la guerre nucléaire », < <http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=4830> > ; < <https://francais.rt.com/international/20809-ex-general-otan-guerre-russie> >

qatariote.

Il semble qu'on veuille pousser sur les bords du Potomac « l'ours russe » à la faute ou, tout au moins, à l'épuisement, comme cela avait déjà si bien réussi contre l'Union soviétique dans les années 1980. D'où l'ambiguïté de la situation en Syrie où, en principe, Russes et Américains sont censés coopérer contre l'organisation « état islamique », produit frelaté de l'occupation de l'Irak, mais où Washington semble vouloir faire traîner les choses pendant que la Russie s'y dépense tout en subissant la pression en Ukraine. Ukraine d'où elle s'est plutôt désengagée une fois son succès stratégique atteint en Crimée et où elle semble attendre patiemment les conséquences de l'inéluctable délitement économique du pays.

Aujourd'hui, c'est son allié kazakh qui subit de nouvelles manifestations « colorées »¹⁷ visant un gouvernement proche de Moscou et de Pékin, dans une zone « islamisable » aux portes des républiques musulmanes russes et du Xinjiang. Alors que l'OTAN installe ses bases en Roumanie et que se tiendra en juillet le sommet de l'OTAN à Varsovie, à 300 km de l'oblast russe de Kaliningrad. Si on voulait titiller l'ours russe et pousser les Chinois à la faute, on ne s'y prendrait pas autrement. La question étant de savoir si tous les protagonistes de cette scène maîtrisent la situation et savent surtout se maîtriser. Si Poutine apparaît comme un homme doué d'un sang froid hors du commun on doit poser la question de la solidité interne du système politique russe et de ses chaînes de pouvoir. On doit aussi poser la question de la stabilité des alliances que la Russie a conclues, en particulier avec la Chine et sa propre structure de pouvoir. L'alliance des pays du BRICS, en particulier l'axe Pékin-Moscou, constitue pour le moment plus un contrepoids politique, économique, systémique qu'une véritable alternative innovante, même si elle permet de reposer la question du rôle de l'État. et de l'importance des politiques de réindustrialisation.

Sans idéaliser les « modèles », on doit constater qu'il est difficile d'imaginer une stabilisation des rapports internationaux sans un minimum de projections, de projets, de visions. Dans ce contexte, la Russie fait plus figure de pare-choc que de conceptrice d'un nouveau monde. Dans le cadre d'un système capitaliste qui n'a jamais pu sortir de ses crises cycliques autrement que par des guerres, la question d'une alternative devient indispensable pour la survie de l'humanité, à l'heure du nucléaire, de contradictions sociales et économiques devenues planétaires et de mouvements de foules devenant potentiellement incontrôlables ou, pire, mal contrôlés ou dévoyés.

La nouvelle Russie¹⁸ n'a pas élaboré de réponse à toutes ces questions mais elle contient en elle des éléments qui sont à la source des questionnements touchant la majorité de l'humanité. La Russie, c'est une économie développée en reconstruction mais c'est aussi un héritage. C'est la périphérie orientale de l'Europe, c'est aussi le centre d'un nouveau christianisme oriental attaché aux valeurs traditionnelles¹⁹, c'est également un espace traversé depuis des siècles par l'islam²⁰. Le sud de la Russie actuelle a d'ailleurs été atteint par l'islam à peine cent ans après l'hégire, avant qu'elle ne soit atteinte par le christianisme. La Russie méridionale, ce fut aussi l'État des Khazars, le seul État juif ayant existé hors du Moyen-Orient²¹. L'URSS a aussi

17 <http://www.eurasiatimes.org/23/05/2016/kazakhstan-nouvelles-manifestations-anti-reforme-agraire/>

18 Bruno Drweski, *La nouvelle Russie est-elle de droite ou de gauche ? - Géopolitique, classe, terrorismes, Moyen-Orient*, Delga, 2016, 71 p.

19 « Russian Orthodox Church against Liberal globalization, usury, dollar hegemony, and Neocolonialism », <http://www.defenddemocracy.press/russian-orthodox-church-liberal-globalization-usury-dollar-hegemony-neocolonialism>

20 Voir une réflexion issue de la droite traditionaliste : « Le poutinisme peut-il devenir un nouveau gaullisme » ; <http://lenouveaucenacle.fr/interview-alexandre-latsa-le-poutinisme-peut-devenir-un-nouveau-gaullisme> ; voir aussi <http://marcrousset.over-blog.com/2015/09/en-russie-un-islam-patriote-entierement-et-totalement-soumis.html> ; http://www.alterinfo.net/Poutine-est-il-un-vrai-musulman_a118227.html

21 Voir : Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé*, Paris, éditions Fayard, 3 septembre 2008, 446 p. Thèse qui

donné naissance à plusieurs enclaves juives soviétiques avant de créer la région autonome juive du Birobidjan. La Russie, c'est aussi deux républiques bouddhistes²², et c'est toujours la terre de la modernité progressiste radicale, celle où l'on a mis en acte la première tentative de construction du socialisme, celle d'un Parti communiste toujours consistant. Aujourd'hui, la Russie est donc, dans ses institutions, sa constitution, ses légitimités, une terre à la fois chrétienne traditionaliste, islamique à la fois soufie et moderniste, terre d'une judéité pas forcément sionisante, d'un bouddhisme vivant et d'un communisme réconcilié avec la tradition russe, sans parler des cultures des « peuples premiers » qui font aussi partie de son patrimoine. Bref, s'il y a un pays « universaliste », une « troisième Rome », la Russie peut tenter d'occuper cette place face au « melting pot » américain en crise qui tend lui à dissoudre dans la mondialisation l'arc-en-ciel des cultures au lieu de les pousser vers une émulation mutuellement créative telle qu'elle fut imaginée par les promoteurs de l'internationalisme. Russie située donc à la croisée des chemins entre Europe, Asie et « Grand Moyen-Orient ». Ce qui représente un atout important pour son allié chinois.

Face à cette configuration, la question qui reste à poser est celle de la place de l'Europe occidentale. Région aux traditions avant tout méditerranéennes et accrochée à la masse continentale eurasiatique qui s'est trouvée happée tardivement par l'Atlantique nord, dans la foulée de l'écroulement de la puissance allemande puis française, et de la guerre froide. Processus qui a commencé avec la montée en puissance successivement des deux États maritimes anglo-saxons en rivalité constante avec la puissance continentale du moment qui tendait à dominer la masse continentale eurasiatique. Aujourd'hui, une grande partie des tensions qui traversent la Méditerranée et l'Eurasie peuvent s'expliquer par la peur qu'ont les États-Unis de se retrouver à la périphérie d'un monde émergent dans la masse continentale pivot située entre Méditerranée, Atlantique, Pacifique et Océan indien. Peur compréhensible. Ce ne sont pas forcément les États-Unis qui inventent tous ces conflits mais la précarisation de leur situation de puissance peut les pousser à exploiter et exacerber tous les facteurs de tensions existant dans les régions encore mal décolonisées et subissant la crise des stratégies développementalistes. D'où l'importance du conflit ukrainien comme point de tension bloquant la coopération transcontinentale eurasiatique.

La Russie a donc un rôle clef à jouer, à condition qu'elle trouve des partenaires à l'Ouest prêts à desserrer dans le calme l'étau d'une hégémonie nord-américaine qui s'est installée à la faveur de ses réseaux d'influence construits pendant la guerre froide et qui se maintiennent jusqu'à aujourd'hui par force d'inertie. Inertie liée au conservatisme d'élites vieillissantes et sans imagination. Alors même que la géographie, la mondialisation des cultures et des économies et les progrès des communications ouvrent désormais l'Europe occidentale vers l'Asie, donc vers la Russie, et que l'histoire et la culture l'ouvre vers la Méditerranée, donc vers le monde arabe, africain et musulman. C'est dans ce contexte que la Russie aux multiples racines, scythes, khazars, kiéviennes, tatars, tsaristes, soviétiques, peut éventuellement jouer un rôle actif de passeur, d'intermédiaire, mais aussi de force progressiste située de par son histoire, ses cultures et sa géographie à la jonction d'un monde émergent et d'un monde finissant. Rôle qu'elle ne peut jouer qu'en partenariat avec la Chine et les cercles culturels d'Asie orientale, d'Europe occidentale et des sociétés du pourtour méditerranéen.

peut être en partie contestée car elle semble surestimer le rôle des Khazars pour la judéité européenne mais la réalité de l'Etat khazar de religion juive ne peut pour autant être contesté. Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé*, Paris, éditions Fayard, 3 septembre 2008, 446 p.

22 « La Russie lance une messagerie bouddhiste pour 500 millions de personnes. » https://www.google.fr/search?q=internet+kalmoukie+bouddhisme&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b&gfe_rd=cr&ei=97tOV7iFEqGx8wfEk5DQBA

Tensions croissantes OTAN - Russie, nouvelle guerre froide ?

Jacques Sapir,
Directeur d'études
de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

La Russie s'est adaptée à ce que l'on appelle le monde « multipolaire ». Mais, s'il semble bien que la Russie ait tiré, de gré ou de force, toutes les conclusions qui s'imposaient du fait de la multi-polarisation du monde, ceci n'a pas été le cas de l'Union européenne. Et c'est ce qui explique la montée des désaccords entre l'UE et la Russie, une montée qui date de bien avant la « crise ukrainienne » et les dramatiques événements de 2014-2015.

Le monde multipolaire fut, pendant des décennies un objectif pour la politique étrangère de la France gaulliste puis mitterrandienne. Mais il n'est devenu une réalité que depuis le début des années 2000, avec le constat d'échec de ce qui aurait pu être le « siècle américain »²³ et qui sera, probablement, le siècle chinois. Nous avons vécu l'avortement du siècle de l'hyperpuissance américaine. Non que les États-Unis ne soient aujourd'hui une puissance majeure, que ce soit dans le domaine militaire, dans le domaine économique ou encore dans le domaine culturel. Les différentes « théories » sur un effondrement des États-Unis qui circulent de ci, de là, reflètent bien plus les illusions et parfois les délires de leurs auteurs qu'un état de la réalité. Les dirigeants de la Russie actuelle en ont parfaitement conscience. Mais les États-Unis n'ont plus la capacité d'agir comme « l'hyperpuissance » qu'ils étaient devenus au moment de la dissolution de l'URSS. Le déclin des États-Unis est aujourd'hui un fait. Il constitue un des éléments du contexte du monde actuel.

Ce fait a été analysé, et compris, par les responsables de la Russie. Mais il semble avoir largement échappé aux responsables des institutions européennes. Ceci explique aussi les divergences qui existent aujourd'hui entre l'UE et la Russie.

Les conséquences de la fin de l'Hyperpuissance

La notion d'hyperpuissance a marqué les années 1990²⁴. Elle reflétait l'hégémonie des États-Unis et fut mise en valeur dans ce que l'on appelle la « Première guerre d'Irak », c'est-à-dire les opérations de la coalition internationale visant à forcer Saddam Hussein à évacuer le Koweït. Le général Lucien Poirier, un des pères de la pensée stratégique française moderne, dressait un étonnant parallèle entre la « guerre du Golfe » et la victoire de Rome sur Carthage à Zama : « Après Zama, les vieux sénateurs romains répugnaient encore à reconnaître le destin de la Ville. Le désordre, dans une Grèce trop proche pour qu'il y fût tolérable, les contraignit nolens volens à étendre l'horizon ouvert par la victoire sur Carthage. Ils étaient embarqués. L'empire était en marche. Les analogies historiques sont toujours douteuses. Mais, après la fin du monde bipolaire, comment l'accident que fut la guerre du Golfe, nécessaire à la fois pour décoder le sens du passé et indiquer celui de l'avenir, ne porterait-il

23 Sapir J., *Le nouveau XXI siècle*, Paris, le Seuil, 2008.

24 Richardot, P. *Les États-Unis, hyperpuissance militaire à l'aube du XXIe siècle*. Economica, 2005. Collection : Hautes études stratégiques (ISC).

pas à imaginer cet avenir sous les traits d'un imperium américain...²⁵ ? »

Les États-Unis semblaient ainsi disposer, en ce début de la dernière décennie du XXe siècle, d'une totale suprématie, tant militaire qu'économique, tant politique que culturelle⁴. La puissance américaine rassemblait alors la totalité des caractéristiques du « pouvoir dominant », capable d'influencer l'ensemble des acteurs sans avoir à user directement de sa force (ce que l'on appelle le « soft power ») après la démonstration qu'elle venait de fournir. Elle était surtout capable d'établir son hégémonie sur l'espace politique international, en particulier en imposant ses représentations explicites et implicites ainsi que son discours²⁶. Le fait que la coalition ait pu opérer avec la neutralité passive ou active de l'URSS et de la Chine, montrait bien que ces puissances, à l'époque, reconnaissaient le fait de l'hyperpuissance.

Or, dans les dix ans qui suivirent, les États-Unis vont gaspiller le capital acquis et être dans le même temps confrontés à la montée en puissance de la Chine et au retour de la Russie sur la scène internationale²⁷. La stratégie américaine fut touchée au plus profond de ses fondements par les conséquences économiques, financières, politiques et idéologiques de la première crise financière du monde globalisé, celles de 1997-1999, puis par la crise de 2007-2009, crise dont le monde n'est d'ailleurs toujours pas sorti. La mise à nu des limites de la puissance des États-Unis et l'émergence (ou la réémergence) d'acteurs concurrents (Chine, puis Russie) ont été la partie visible du choc induit par ces événements. La crise de 1997-1998 a conduit de nombreux pays à modifier leurs stratégies économiques, et à adopter des politiques commerciales très agressives dont l'addition provoque aujourd'hui une fragilisation générale de l'économie mondiale. La partie invisible a peut-être été encore plus importante. Le discours néolibéral qui s'est trouvé brutalement dévalorisé, dans les représentations populaires comme au sein des cercles responsables voire au sein du Fond Monétaire International²⁸. Si des notions telles que la politique économique nationale, la politique industrielle, la réglementation des flux financiers internationaux ou le protectionnisme sont redevenues légitimes, et ce alors que s'amplifie l'importance de la notion de démondialisation²⁹, c'est dans une large mesure à cette crise et au débat qu'elle suscita qu'on le doit.

Mais, le début du déclin des États-Unis s'est accompagné par une radicalisation de la politique de ce pays. Ce basculement a favorisé l'accès au pouvoir de ceux que l'on appelle les « néoconservateurs » ou néocons. La politique des *néocons*, a été construite sur une série de raccourcis idéologiques³⁰. Elle allait à contresens de ce qu'aurait dû être le pouvoir d'une réelle hyperpuissance et a abouti aux désastres politiques, diplomatiques, mais aussi militaires que l'on a pu observer en Irak et en Afghanistan (et dont les conséquences ne sont pas épuisées car le soi-disant « État Islamique » découle de ces échecs) et aujourd'hui en Libye et en Syrie. Ces désastres ont déjà produit leurs effets. Sans le tournant de la politique américaine et l'échec de ce dernier, il y avait peu de chances que

25 .Lucien Poirier, « La guerre du Golfe dans la généalogie de la stratégie », *Stratégique*, n° 51/52, 3e et 4e trimestres 1991, p. 69-70.

26 .Robert A. Dahl, « The concept of power », *Behavioral Science*, vol. 2, n° 3, 1957, p. 201-215.

27 Védrine H., « Que reste-t-il de l'hyperpuissance? », in *Géoéconomie*, août - septembre - octobre 2013.

28 Ostry J.D., Loungani P., et Furceri D., « Neoliberalism: Oversold? », in *Finance & Development*, Juin 2016, Vol. 53, No. 2.

29 Sapir J., *La Démondialisation*, Paris, le Seuil, 2010 ; De Kerdrel, Y., « Et maintenant la démondialisation », in *Le Figaro*, 27 mai 2016, <http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2016/04/27/31007-20160427ARTFIG00040-et-maintenant-la-demondialisation.php>

30 . Voir Fukuyama F., *After the Neocons. America at the Crossroads*, New Haven, Conn., Yale University Press, 2006 ; trad. fr. de Denis-Armand Canal, *D'où viennent les néoconservateurs ?*, Paris, Grasset, 2006.

les liens entre la Russie, la Chine et les pays d'Asie centrale se cristallisent dans l'Organisation de Sécurité de Shanghai, première organisation de sécurité internationale post-guerre froide. On ne verrait certainement pas se développer de la manière dont il le fait, le triangle entre la Chine, l'Inde et la Russie ou une concurrence entre ces trois puissances (en particulier en Afrique) n'exclut nullement une réelle coopération stratégique.

Le choix de la Russie

La Russie a aussi fait un choix raisonné, et l'on pourrait dire aussi raisonnable, de se tourner vers l'Asie. Ce choix est important et marque une rupture importante dans la politique étrangère russe depuis 1750. La Russie se définissait comme une puissance européenne. Mais, ce choix n'est pas exclusif d'une priorité qui reste donnée à l'Europe et plus globalement au bassin de l'Atlantique. Ce choix est d'une importance capitale, tant en économie, alors que l'on voit l'Europe s'enfoncer dans la stagnation et dans la crise, mais aussi politique. Ce choix est la manifestation de la multipolarité du monde. Dans cette situation, il nous faut constater que l'Union européenne s'empêtre toujours plus dans la gestion au jour le jour, sans aucun recul, du problème des réfugiés et des migrants.

Les pays qui furent à la base de l'Union européenne avaient pourtant fait face à une autre crise des réfugiés, appelés alors « personnes déplacées » de 1945 à 1950, et ce alors qu'ils étaient dans des conditions économiques autrement plus mauvaises, la reconstruction des dommages de la seconde guerre mondiale étant loin d'être achevée, qu'aujourd'hui. Il peut donc sembler étrange qu'aujourd'hui, ces pays étant incommensurablement plus riches que dans l'immédiat après-guerre, ils soient dans l'incapacité de gérer cette crise. De fait, les pays de l'Union européenne oscillent entre des accords de court terme qui ressemble bien plus à une réaction face au chantage d'une autre puissance (la Turquie en l'occurrence) et la négation de règles auxquelles ils se prétendent attachés (comme les accords de Schengen).

La question de la répartition des réfugiés sur le territoire de l'UE a soulevé d'énormes difficultés, qui ne sont d'ailleurs pas résolues. Cette crise actuelle des réfugiés est donc un symbole : elle montre que la construction européenne a épuisé ses effets et qu'elle constitue désormais un obstacle à la capacité de réaction des pays qui composent l'Union. La Grande-Bretagne pourrait bien, en juin 2016, en tirer toutes les conséquences en votant pour le « Brexit ». L'union européenne a été incapable de tirer les leçons du monde multipolaire et, de ce fait, elle est en train de sortir de l'histoire.

Que signifie la multi-polarisation du monde ?

Un monde multipolaire implique des règles qui soient acceptées par l'ensemble des participants. Mais, dire cela, ne revient pas remettre en question la souveraineté des États. Et ceci pour une très simple, et très bonne raison : le droit international, qui est nécessaire, est par nature un droit de coordination. Cela veut dire qu'une décision ne peut être prise qu'à l'unanimité des participants. Bien entendu, une telle situation peut permettre à l'un de ces participants de « bloquer » une décision si il considère que cette décision provoquerait un empiètement dramatique sur ses intérêts vitaux. Mais c'est justement à cela que sert ce système de l'unanimité : donner la garantie à chaque État que ses intérêts vitaux seront respectés.

Il faut donc ici revenir aux principes même droit international. La thèse de la

« mondialisation » de l'économie, et plus généralement l'émergence de problèmes globaux, a été fréquemment évoquée pour justifier une réduction des pouvoirs des États au profit d'une montée en puissance d'organisations supranationales et des abandons progressifs de souveraineté.

Il y a là une série de confusions. Comme l'a montré Simone Goyard-Fabre, le fait que l'exercice de la souveraineté puisse être techniquement difficile, par exemple pour des raisons de complexité, n'affecte nullement la nature de la souveraineté : « Que l'exercice de la souveraineté ne puisse se faire qu'au moyen d'organes différenciés, aux compétences spécifiques et travaillant indépendamment les uns des autres, n'implique rien quant à la nature de la puissance souveraine de l'État. Le pluralisme organique [...] ne divise pas l'essence ou la forme de l'État ; la souveraineté est une et indivisible³¹. »

Une tentative de réfutation de la pertinence de la souveraineté a été cependant produite par un auteur hongrois, Andras Jakab. Sa critique de la souveraineté est parfaitement convergente avec le discours tenu par l'Union Européenne³². Jakab se fonde sur les abus commis au nom du principe de souveraineté pour critiquer ce principe lui-même. Mais il ne peut en être ainsi que si l'abus démontre une incomplétude du principe et non de sa mise en œuvre. Viendrait-il à l'esprit des contemporains de détruire les chemins de fer au nom de leur utilisation par les Nazis dans la destruction génocidaire des Juifs et des Tziganes ? Or, ceci est bien le fond du raisonnement tenu par Jakab. Cet auteur en arrive alors à justifier un primat du légalisme au détriment de la légitimité. Mais, cette vision pourrait tout aussi bien justifier des abus dramatique, ainsi que le montre David Dyzenhaus. Dans son ouvrage, *The Constitution of Law*, il en produit une critique virulente. Il attaque ce qu'il appelle le positivisme juridique. Cette critique est fondamentale. Elle permet de comprendre comment l'obsession pour la *rule by law* (i.e. la légalité formelle) et la fidélité au texte (à une constitution comme à un traité international) tourne bien souvent à l'avantage des politiques gouvernementales quelles qu'elles soient. David Dyzenhaus évoque les perversions du système légal de l'Apartheid³³ en rappelant que cette jurisprudence avilissante tenait moins aux convictions racistes des juges sud-africains qu'à leur « positivisme »³⁴.

C'est pourquoi la souveraineté reste fondamentale dans le monde moderne. Elle, et elle seule, permet de définir une légitimité sans laquelle le principe de légalité peut n'être que le masque des pires tyrannies. C'est aussi pourquoi, et il convient de le rappeler, le droit international est nécessairement un droit de coordination et non un droit de subordination³⁵, ce que Poutine nous rappelle à sa façon dans son discours de Munich. Plus fondamentalement, l'idée d'opposer la souveraineté de la norme juridique des traités internationaux à la souveraineté démocratique des États renvoie à une ignorance profonde des origines du concept de souveraineté³⁶.

De fait, cette haine pour la souveraineté nationale, cette tentative constante de dissolution du principe de la souveraineté caractérise bien l'Union européenne. Ceci pourrait avoir pour but

31 Goyard-Fabre S., « Y a-t-il une crise de la souveraineté ? », *Revue internationale de philosophie*, vol. 45, n° 4, 1991, p. 459-498, ici p. 480-481.

32 Jakab A., « La neutralisation de la question de la souveraineté. Stratégies de compromis dans l'argumentation constitutionnelle sur le concept de souveraineté pour l'intégration européenne », in *Jus Politicum*, n°1, p.4, URL : <http://www.juspoliticum.com/La-neutralisation-de-la-question,28.html>

33 Dyzenhaus D., *Hard Cases in Wicked Legal Systems. South African Law in the Perspective of Legal Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

34 Dyzenhaus D., *The Constitution of Law. Legality In a Time of Emergency*, Cambridge University Press, Londres-New York, 2006.

35 Dupuy, René-Jean, *Le Droit international*, Paris, PUF, 1963.

36 Voir Sapir J., « L'ordre démocratique et les apories du libéralisme », *Les Temps modernes*, n° 610, septembre-novembre 2000, p. 309-331.

de faire naître une autre Nation. Et, si tel était le cas, on pourrait alors comprendre, sans toutefois nécessairement approuver, le projet. Mais tel n'est même pas le cas. En affirmant péremptoirement que l'UE est un projet « sui generis »³⁷, les dirigeants européens s'exonèrent de fait de tout contrôle démocratique, et veulent de cette manière supprimer la possibilité d'une contestation en légitimité. Dans les faits ils enterrent le principe de souveraineté nationale, mais sans le remplacer par un autre principe. Une conclusion que l'on peut tirer, dans le domaine des représentations, de l'avortement du « siècle américain » est qu'il contient sans doute le naufrage des tentatives d'une pensée politique « postmoderne » telle qu'elle s'est développée en Europe dans les années 1990, en particulier autour du projet de Traité constitutionnel européen³⁸.

On comprend alors tout ce qui oppose la Russie à l'Union européenne qui s'est aventurée dans l'impasse d'une pensée dite post-moderne, qui, ici comme ailleurs, s'est avérée un échec³⁹.

La notion russe de « démocratie souveraine »

Face à ce processus de constitution d'un monde multipolaire, les dirigeants russes ont formulé la notion de « démocratie souveraine ». Cette dernière vaut beaucoup mieux que l'usage instrumental qui a pu en être fait. Dans son discours de Munich de 2007, et depuis à de multiples reprises, Vladimir Poutine a exprimé le constat qu'il ne saurait y avoir d'organisation de la communauté des nations sans le respect de la souveraineté de chacune d'entre elles. Il a aussi exprimé le constat qu'il ne pouvait y avoir de légalité (le droit international) sans existence d'une légitimité, et que cette dernière ne saurait se construire, dans un univers structuré par des intérêts divergents et des valeurs multiples, que sur la base de la souveraineté⁴⁰.

Cette démarche en politique internationale est cohérente avec la définition par celui qui était en 2006 et 2007 le premier adjoint au chef de l'administration présidentielle russe, Vyacheslav Surkov, de la notion de « démocratie souveraine »¹⁹.

On peut considérer que cette notion, qui justifie certaines restrictions apportées au fonctionnement d'organisations étrangères, est purement instrumentale. Qu'elle soit utilisée en ce sens est certain. Mais, cela ne remet pas en cause cette notion. Le cadre politique en Russie est aujourd'hui tel que les dirigeants russes n'ont nullement besoin de produire un concept pour justifier des mesures restrictives, que l'on trouve ces dernières justifiées ou non. Ils auraient pu prendre des mesures visant à contrôler ou restreindre l'action des ONG et des mouvements politiques sans faire le détour d'une construction théorique. Celle-ci n'est pas nécessaire pour que de telles mesures soient largement acceptées aujourd'hui par la population russe.

Si l'usage instrumental de la notion de « démocratie souveraine » ne doit donc pas être écarté, il serait dangereux de la réduire à ce dernier. La tendance de la plupart des observateurs à ne voir dans cette notion qu'une simple construction ad hoc visant à justifier des mesures répressives est une erreur. On est en présence d'une démarche originale pour penser la relation

37 Comme Manuel Barroso, Barroso J-M., Speech by President Barroso: "Global Europe, from the Atlantic to the Pacific", Speech 14/352, discours prononcé à l'université de Stanford, 1er mai 2014

38 Voir Wenzel N., « It works in practice, but will it work in theory ? Toward a research agenda on the emergences of constitutional culture into constitutional order », George Mason University, document de travail, 2003.

39 Voir Barré, J-F., "Déconstruire" le "postmodernisme" in L'Homme Année 1999 Volume 39 [Numéro 151](#) pp. 267-276 : voir aussi Godelier M. Sciences sociales et anthropologie, Paris, CNRS Éditions, 2011.

40 Point que j'ai personnellement développé dans « L'ordre démocratique et les apories du libéralisme », art. cité.

entre démocratie et souveraineté dans le contexte « post-impérial » russe, mais aussi mondial, à la suite de l'échec du projet hégémonique américain. Le ralliement à ce concept d'Andreï Kokochine, qui fut l'un des penseurs des relations internationales de l'URSS gorbatchévienne, est aussi très significatif⁴¹. Au-delà des échanges de l'été 2006, les thèses de Surkov ont acquis progressivement une importance considérable. Elles ont ainsi largement inspiré une partie du discours tenu par le « parti du Président », Russie Unie lors des élections législatives de décembre 2007.

Surkov, pour construire son argumentation, prend appui sur une citation d'Ernesto « Che » Guevara, qui distingue les pays réellement souverains de ceux qui n'ont que l'apparence de la souveraineté et dont la politique est en réalité aux mains des multinationales. Ainsi, la notion de « démocratie souveraine » ne réclame pas seulement un contrôle sur les organisations contrôlées de l'extérieur qui interviennent dans la vie politique russe, mais aussi sur les entreprises dont l'activité économique a un impact direct sur le contexte de la mise en œuvre ou de la conception des choix politiques. Dans la manière même dont il argumente, Surkov met en œuvre une problématique de la pertinence des formes légales et juridiques dans des contextes socio-économiques marqués par une très forte asymétrie de la distribution des richesses et du pouvoir économique. Cette problématique, dans un monde marqué depuis la vague néolibérale de la fin du XXe siècle par l'explosion de ces asymétries (et l'on connaît tous le débat qui a lieu tant aux États-Unis qu'en Europe sur le « 1% » le plus riche de la population), est indiscutablement pertinente.

Cette notion de démocratie souveraine contient aussi une référence explicite à Franklin Delano Roosevelt, dont le 125e anniversaire fut l'occasion d'une importante réunion politique à Moscou le 8 février 2007⁴². Surkov n'est pas le premier en Russie à considérer que Roosevelt, et plus particulièrement l'homme du New Deal et du contrôle sur la grande industrie entre 1941 et 1945, est un exemple de « capitalisme civilisé »⁴³. Vladimir Poutine lui-même avait repris à son compte la référence directe à Roosevelt et à son conflit avec la Cour suprême au sujet des lois du New Deal dans son message à la Douma du 10 mai 2006. Evgueni Primakov, dont l'action de septembre 1998 au printemps 1999 fut indiscutablement le début du renouveau russe, a aussi fréquemment cité Roosevelt comme un exemple⁴⁴.

L'intervention de V.J. Surkov lors du 125e anniversaire de Roosevelt précise la notion de « démocratie souveraine ». Le lien entre souveraineté et démocratie est autant interne (« l'oligarchie et la bureaucratie ne doivent pas séparer les pouvoirs en place du peuple et aliéner ce dernier » et « il n'y a pas de véritable liberté pour les pauvres ») qu'il est externe (« les relations internationales ne doivent pas être mues par les firmes multinationales et l'agression »). La notion de souveraineté ne se construit donc pas seulement dans une opposition à une ingérence étrangère, mais aussi dans une opposition à la capacité de certaines forces sociales internes à vider l'exercice de la démocratie de son contenu réel. Interpréter dans ce contexte la notion de souveraineté uniquement dans le contexte des relations de l'État-nation avec les autres acteurs des relations internationales est clairement une erreur et

41 Voir Kokoshin A., « Real sovereignty and sovereign democracy », *Russia in Global Affairs*, n° 4, 2006, octobre-décembre. Le texte a été publié en russe sous la forme d'une brochure : Andreï Kokochine, *Suverenitet*, Moscou, Evropa Publishers, 2006.

42 Cette réunion se tint à l'Institut des relations internationales, en présence de William J. Burns, ambassadeur des États-Unis en Russie, ainsi que de nombreux historiens et économistes. L'intervention de Vyacheslav Surkov est disponible sur http://english.pravda.ru/russia/politics/87376-Vladimir_Putin-0.

43 Dans un article publié le 6 février 2007 dans la *Krasnaja Zvezda*, l'académicien Andreï Kokochine souligne lui aussi les mérites de Roosevelt en insistant sur son conflit avec le big business dans le cadre du New Deal.

44 L'auteur de ces lignes a eu l'occasion à plusieurs reprises de discuter de ces points avec M. Primakov après 1999. La dernière intervention publique d'Evgueni Primakov sur ce thème fut une longue interview sur la chaîne de télévision NTV le dimanche 28 janvier 2007.

un contresens. La souveraineté, sous la plume de Surkov, renvoie à l'exercice réel par le peuple de son pouvoir politique, au-delà du simple respect des règles et des procédures. Quelle qu'ait pu être l'évolution ultérieure du personnage, son nom restera attaché à ce moment où il sut faire renaître dans le contexte de la Russie la notion de démocratie et celle de souveraineté.

La mise en pratique de la démocratie souveraine

Il est alors frappant que la construction de la notion de démocratie souveraine ait eu lieu dans les années qui ont vu le monde multipolaire devenir une réalité. Mais il est aussi très symbolique que cette notion ait vu le jour en Russie.

Cette notion tire en réalité son origine de la pensée politique européenne depuis le XVI^e siècle. Elle est très fidèle dans son esprit à l'œuvre de Jean Bodin dont on a dit, dans un ouvrage récent⁴⁵, à quel point sa pensée était fondamentale dans le monde moderne. Elle aurait pu, et en un sens elle aurait dû, être produite en France, ou en Europe. Mais, l'Europe est aujourd'hui épuisée. Elle s'abandonne aux délices pervers de la servitude volontaire, que ce soit en tant qu'Union européenne, dans sa relation envers les États-Unis, ou que ce soit dans le cadre de chaque pays membre de l'Union européenne. Le succès des idées néoconservatrices en France, au moment même où leur nocivité et leur incapacité à rendre compte de la complexité des relations internationales étaient pourtant avérées, est symptomatique de cette relation quasi-coloniale que certaines fractions de nos élites entretiennent avec les États-Unis.

Dans les faits, cette soumission des élites à la politique des États-Unis se manifeste sur de nombreux points, qu'il s'agisse des relations avec la Russie ou de la signature de ce traité désastreux, le Traité de Libre-échange connu comme TAFTA. Et, la tragédie de cette situation est que les élites, en particulier en France, ont succombé à l'influence américaine au moment historique où le vieux rêve gaulliste de monde réellement multipolaire, était en train de devenir une réalité. La Russie, sur ce point, s'avère la véritable héritière du projet gaullien.

Les élites, que nous le considérons dans le cadre français ou dans celui de l'Union européenne, sont désormais parfaitement déconsidérées et elles ont perdu toute légitimité. Il est temps qu'elles soient balayées. Comme l'écrivait Thomas Bottomore⁴⁶, l'histoire est un cimetière d'élite !

45 Sapir J., *Souveraineté, Démocratie, Laïcité*, Paris, Michalon, 2016.

46 Bottomore T., *Elites and Society*, Londres, Watts, 1964

Quelle stratégie de défense française ?

Daniel Durand,
chercheur à l'IDRP

La stratégie de défense française est définie dans la Loi de programmation militaire (LPM) française 2013-2019 qui est à mi-parcours et devrait faire l'objet en juin 2016 (?) d'un rapport d'évaluation.

Quant aux principes fondamentaux de cette loi, le site du Ministère français des Affaires étrangères rappelle que la stratégie de défense française repose sur trois piliers « la protection, la dissuasion, l'intervention » et que « notre politique de Défense vise à protéger les Français, y compris face aux risques de la cybermenace, garder la crédibilité de la dissuasion nucléaire française et préciser la capacité de la France à prendre l'initiative des actions conformes à ses intérêts et à ceux-là communauté internationale ».

Qu'en est-il de l'application de ces orientations ?

Un bilan controversé :

Le constat

« Intervention » : un constat global et sans nuances montre que notre pays possède des forces militaires extérieures engagées à un niveau jamais atteint sans doute depuis la fin de la guerre d'Algérie. En effet, en avril 2015, la France disposait d'environ 12 000 militaires engagés dans les forces prépositionnées ou engagées en dehors de la métropole. Parmi celles-ci, citons les forces engagées au Sahel (environ 3 500), au Liban (900), en République Centre-africaine (900) et en Irak contre Daesh. Lancée le 19 septembre 2014, cette dernière opération, appelée Chammal, mobilise dorénavant 3 200 militaires. Le dispositif complet est actuellement structuré autour de 12 avions de chasse de l'armée de l'Air (6 Rafale et 6 Mirage 2000D), d'un avion ravitailleur C-135 FR, d'un avion de patrouille maritime Atlantique 2, et d'un groupe aéronaval.

« Protection » : les forces militaires françaises sont utilisées et mobilisées en France aussi à un niveau inégalé dans le cadre de l'état d'urgence. Après les attentats de janvier 2015, ce sont 10 000 soldats qui ont été déployés. Actuellement, le Président de la République a pérennisé le déploiement de 7 000 militaires sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle et le renforcement des dispositifs de protection du ministère de la défense. Il y a eu donc plus de soldats mobilisés sur le territoire national qu'en opérations extérieures ou OPEX, proprement dites.

« Dissuasion » : la France continue de maintenir deux composantes nucléaires. On peut noter que le président français n'a pas soutenu directement la démarche du président Obama à Hiroshima et son appel à l'élimination des armes nucléaires. Par contre, les autorités françaises ont encouragé en mars dernier la diffusion d'un documentaire outrageusement pro-nucléaire sur France 5 : « *la France, le Président et la bombe* », dans lequel, on entend un général français envisager l'utilisation de l'arme atomique contre Daesh !

Devant ces constats, un observateur moyen ne peut que se poser la question : le monde a vraiment dû changer pour que la France en arrive à une telle sur-utilisation de ses forces

armées !

Ou alors, si le monde, ses menaces, n'ont pas varié fondamentalement, seraient-ce les orientations politiques françaises qui sont en train de s'affoler et de se bloquer ?

Cela amène à examiner le bilan de l'application de cette stratégie de défense française.

Les résultats

Comment le triptyque de la Loi de programmation militaire : protection, dissuasion, projection a-t-il fonctionné ? Quels résultats ?

— La protection des Français :

Le bilan est ambivalent. Le déploiement de l'armée en France a permis de sécuriser les sites publics de manière renforcée.

Il a été déployé après les attentats terroristes et leur bilan tragique. Certes, il fallait réagir dans l'urgence et employer tous les moyens disponibles. Se pose malgré tout la question de l'échec de l'anticipation de ces actes terroristes, de l'insuffisance des dispositifs de renseignement et d'évaluation des risques qui étaient pourtant largement connus.

L'instauration de l'état d'urgence, mesure extrême, n'a pas été décisif pour la réussite des enquêtes et des protections comme le montrent les évaluations. Être obligé de déployer 7 à 10 000 soldats pour faire face à une menace d'attentat terroriste n'est-il pas quelque part un signe de faiblesse et d'échec du volet « prévention des risques », présent aussi dans la LPM, donc de l'échec d'une politique ? La question mérite réflexion.

Certes, ce déploiement est présenté comme exceptionnel mais l'exceptionnel dure depuis un an et demi. Sur la durée, ces forces militaires sont-elles vraiment dans leur rôle ? Ne seraient-elles pas plus utiles ailleurs ? Leur présence visible ne correspond-elle pas plutôt à un besoin de rassurer la population, un besoin de communication et d'image qu'à une efficacité réelle ?

— les interventions extérieures

Le président Hollande déclarait en août 2012 dans un discours aux ambassadeurs : « *Nous nous inscrivons dans la légalité internationale et je confirme ici que notre pays ne participe à des opérations de maintien de la paix ou de protection des populations qu'en vertu d'un mandat et donc d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies* ». Qu'en a-t-il réellement été ?

La France a justifié son intervention au nord du Mali par la lutte anti-terroriste et l'appel du gouvernement malien. Son intervention a été légitimée seulement a posteriori par une résolution du Conseil de sécurité. Par contre, malgré ses souhaits de se voir soutenues par d'autres pays européens, les troupes françaises sont restées seules à être engagées en dehors du soutien de renseignement des USA.

La prudence des autres nations indique que malgré les dénégations officielles, les engagements français en Afrique (Mali mais aussi RCA et Somalie, Congo) ont du mal à ne pas être vues comme des persistances de la vieille politique de la « Françafrique ».

En Syrie, la France s'est engagée sur le plan diplomatique dès le début contre le régime d'Assad, et, a même envisagé à l'automne 2013 une intervention militaire, hors approbation ONU. Malgré cette présence, la diplomatie française s'est trouvée marginalisée d'abord ans le processus d'élimination des armes chimiques syriennes, fin 2013, puis dans le processus de relance des négociations à Genève, début 2016, entre les différentes parties du conflit.

En Irak, le lancement d'une coalition internationale contre Daesh, avec mandat onusien, lui a permis de reprendre place dans le jeu diplomatique et de participer aux bombardements.

En Libye, le gouvernement français actuel a hérité des conséquences désastreuses de l'intervention militaire décidée par la présidence Sarkozy. Celle-ci avait instrumentalisé une résolution du Conseil de sécurité et abouti à une désarticulation du pays, dont la moindre des conséquences a été la facilité accrue pour les groupes terroristes de s'infiltrer au Mali. Il peut donc être tenu pour responsable de la situation sécuritaire calamiteuse dans ce pays.

En résumé, les interventions extérieures françaises ont participé avec une certaine efficacité à la lutte militaire contre les groupes terroristes. Ont-elles permis pour autant de faire progresser la lutte politique globale pour isoler ces groupes islamistes radicaux, lutte qui dépend de la solution politique des différentes crises non-résolues dans la région ? Rien n'est moins sûr.

— la dissuasion :

Le gouvernement français poursuit la modernisation et le renouvellement de ses forces nucléaires, en dépit des voix de plus en plus nombreuses qui estiment que les armes nucléaires sont devenues plus un danger pour la planète qu'une garantie de sécurité.

La France s'est contentée de signer la déclaration du sommet du G7 à Tokyo dans laquelle la perspective d'un monde sans armes nucléaires est bien évoquée, mais qui affirme que de nouvelles menaces y font obstacle : le terrorisme et la politique russe en Ukraine. Comme le déclarait l'ancien ministre Paul Quilès : *« qui peut croire que l'arme nucléaire nous protège du terrorisme et favorise une solution du différend ukrainien ? Certains prétendent que cette force a été le « vecteur principal de la paix » au 20^e siècle : « Cette allégation est non seulement invérifiable, mais elle écarte d'un revers de main le rôle reconnu d'organisations internationales (ONU, Union Européenne, OSCE), le travail des diplomates ou encore l'interdépendance (économique et culturelle), facteur essentiel de la stabilité et de la sécurité ».*

La France maintient toujours deux composantes de l'arme nucléaire (sous-marins et avions), en estimant que la composante aéroportée permettrait de *« délivrer un ultime avertissement »*, voire de *« rétablir la dissuasion »* si celle-ci avait été décrédibilisée. Il y a là une contradiction. Si une arme nucléaire était utilisée, cela voudrait dire que la politique de dissuasion a échoué et on ne voit pas comment il serait possible de rétablir cette politique, une fois que l'on aurait admis son échec !

Le maintien d'une telle force nucléaire pèse lourd sur le budget sans apporter de garantie face aux nouvelles menaces (cyberguerre ou terrorisme) : la notion de dissuasion ne fonctionne en théorie que dans le cadre d'entités structurées et acceptant des règles communes internationales. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ; C'est pourquoi la question de l'éradication et non plus du simple contrôle des armes de destruction massive est devenue d'une importance centrale.

La possession de l'arme nucléaire *« pour garder son rang »* ne garantit pas à elle-seule un statut de grande puissance, puisque la France a été écartée de la solution à la crise nucléaire iranienne, par la Russie et les USA.

La possession de l'arme nucléaire, l'engagement empressé sur certains théâtres d'opérations ne vaut pas forcément reconnaissance de grande puissance efficace. Ainsi, depuis trois ans, la diplomatie française essayait de démarrer un processus diplomatique pour la relance du processus de paix en Israël et Palestine. La conférence tenue à Paris le 6 juin dernier est certes positive par sa tenue, mais ses résultats restent improbables pour la tenue d'une autre conférence en septembre.

Le ministre de la Défense s'est félicité récemment des succès des exportations d'armement qui font de la France le 2^e ou 3^e exportateur pour un montant de 6,87 Mds en 2013. Si ces chiffres peuvent être, à court terme, considérés comme positifs en matière d'emploi local, peut-on ne pas réfléchir au fait que l'essentiel de ces exportations se fait en direction de

pays comme le Qatar, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, pays dont les politiques sont troubles, notamment en matière de soutien aux groupes terroristes que nous combattons. Nous contribuons ainsi au surarmement d'une région, le Moyen-Orient, fragile politiquement et toujours sous la menace d'une déstabilisation par l'islamisme radical. De plus, nous commerçons avec des pays dont la pénétration économique sur nos marchés se fait de plus en plus prégnante et dont nous devenons ainsi des obligés économiques : situation très complexe.

Cette stratégie mal maîtrisée, puisque le nombre de militaires engagés explose, les coûts d'opération également, amène à une situation de tension budgétaire et donc, à des décisions chaotiques. La LPM 2013-2019 prévoyait comme la précédente des baisses de crédits et d'effectifs. La situation étant devenue tendue par rapport aux actions engagées a obligé le gouvernement à revenir en arrière, à annuler une partie des baisses d'effectifs, et à sanctuariser certaines des dépenses.

Il n'est pas exagéré de dire donc qu'il y a une crise de la stratégie de défense française et qu'il est nécessaire de réfléchir à ré-ouvrir le débat sur celle-ci, et ce avant 2019, terme de la LPM, et même avant l'échéance présidentielle de 2017.

Des réflexions nécessaires :

Le monde d'aujourd'hui

A/ penser la guerre ou l'éradication de la guerre

Plusieurs commentateurs, spécialistes ou chercheurs, proposent de rouvrir le débat sur la « guerre aujourd'hui »

C'est certainement nécessaire. Des combats et des affrontements armés sont intenses en Afrique, au Moyen-Orient. Leurs caractéristiques sont d'être menés au nom de la démocratie, de la protection des peuples et de la défense de la communauté internationale. Sont-ils de nouvelles formes de guerre ou des opérations de « *police internationale* » ?

Ne faut-il pas avoir un questionnement sur une forme de retour des politiques interventionnistes ou de force sur la scène internationale ? Mali, Libye, Syrie, ces trois crises font référence à la protection des populations, au maintien ou au rétablissement de la démocratie. Elles ont été toutes trois abordées, à un certain stade, dans le cadre multilatéral du Conseil de sécurité de l'ONU. Malgré cela, se posent à des degrés divers dans les trois situations, le risque d'instrumentalisation du droit international et des résolutions de l'ONU, ou la dissimulation de vieilles démarches de recherche de domination économique ou stratégiques par des grandes puissances.

Dans le débat, certains prétendent qu'il faut penser la guerre pour pouvoir penser la paix. Dire cela, n'est-ce pas regarder le monde avec le vieux regard d'hier ? L'enjeu n'est-il pas aujourd'hui de penser réellement « l'éradication de la guerre » pour pouvoir penser une paix durable et juste, respecter et réaliser ainsi réellement l'article 1 de la Charte des nations unies : « écarter le fléau de la guerre ».

B/ réhabiliter la diplomatie et la politique

S'il faut s'interroger sur la « guerre aujourd'hui », il me paraît encore plus impératif de travailler sur des approches originales de la construction des « voies de la paix » en cette

année nouvelle. Est-ce que le système multilatéral en vigueur, c'est-à-dire les résolutions du Conseil de sécurité, les opérations de maintien de la paix, sont suffisamment efficaces ? Quelle réforme est nécessaire au sein du système onusien pour donner plus de place aux pays émergents et à la société civile ? Comment réévaluer la place des différents acteurs (états, société civile, institutions internationales) dans la résolution des conflits ?

Cela signifie aussi que les intérêts vitaux de la nation française se confondent de plus en plus avec ceux de la communauté mondiale : c'est vrai pour la recherche de la paix, on commence à le voir se développer sur d'autres enjeux, tout à la fois planétaires et nationaux (réchauffement climatique, défense des biens communs comme l'eau, les énergies).

L'élaboration des concepts d'une stratégie de défense nationale ne peut donc plus se limiter à la défense des intérêts de la France et des Français, car ceux-ci sont étroitement interpénétrés avec leur dimension planétaire.

De la même manière, la réflexion sur la puissance ne peut se résumer aux capacités militaires, soit « dissuasives » soit opérationnelles, sans être une réflexion sur le développement de la capacité de développer l'influence politique française dans les enceintes et lieux de décisions internationaux.

La question du « soft power » n'est pas nouvelle mais devient cruciale.

Pour une nouvelle stratégie de défense française

A/ Nouveaux concepts

L'analyse du monde ne peut se résumer à la description, voire la surévaluation de la « menace ».

Le monde d'aujourd'hui se caractérise-t-il par l'augmentation des menaces, quantitativement et qualitativement (de « nouvelles menaces ») ou par les potentialités nouvelles de renforcer la paix, le droit international ?

La première constatation est celle-ci : oui, le monde bouge, oui, il porte des incertitudes au quotidien mais oui, le droit international progresse, oui, le multilatéralisme et le poids des institutions internationales progressent, oui, les opinions publiques accèdent plus à l'expression démocratique. Le monde ne se désagrège pas mais se construit même si c'est au travers de contradictions, d'avancées et de reculs, comme l'actuelle poussée du terrorisme islamique radical.

Ainsi le développement rapide, sur tous les continents, des nouvelles techniques de communication (télévision, internet, réseaux sociaux) favorise la diffusion des nouvelles, la transparence dans la vie des États, et portent en elles le développement d'une participation citoyenne active, dans les relations internationales.

Les notions traditionnelles de « protection », « dissuasion », « intervention » ne doivent-elles pas évoluer vers celles de « prévention », « sécurité coopérative », « Co-engagement ».

« Prévention » : cela signifie privilégier la détection des crises, pour éviter les conflits.

« Sécurité coopérative » : comment privilégier une diplomatie d'engagement, nouant des rapports sans exclusive avec toutes les nouvelles puissances : Inde, Russie, Iran, Algérie, développant les efforts vers la démilitarisation des relations internationales.

« Co-engagement » : ce qui signifie privilégier les solutions diplomatiques et les engagements onusiens, le renforcement des traités internationaux, notamment de désarmement.

B/ nouvelles orientations

Dans ce cadre, les priorités de la politique étrangère et de la politique de défense de la France ne peuvent être dissociées. Trois objectifs paraissent fondamentaux : aider concrètement, et non pas seulement dans les discours, l'organisation des Nations unies à construire un monde multilatéral, de justice et de co-développement, la réussite de la démilitarisation des relations internationales en favorisant la réussite des processus de désarmement, le développement des interdépendances européennes et mondiales. Aujourd'hui, la "souveraineté" (les vieilles fonctions "régaliennes" des États) est très largement "partagée" sur les plans politique, économique, social, juridique. Elle est strictement encadrée par exemple en ce qui concerne l'emploi de la force par la Charte de l'ONU, et ce mouvement est irréversible.

Ces objectifs sont inséparables du développement d'une vraie « diplomatie d'influence » politique, économique, culturelle (s'appuyant sur la promotion des droits humains et de la culture de la paix).

C'est en fonction de la clarté des objectifs politiques que l'outil militaire doit être adapté avec les différentes étapes, nécessitées par l'évolution de la situation et non l'inverse.

Si la diplomatie française décidait de mener une diplomatie active pour l'élimination totale des armes nucléaires, elle pourrait dans ce cadre, un jour rapproché, mettre dans la balance, la suppression de ses missiles aéroportés de la 2^e composante nucléaire, comme l'a fait le Royaume-Uni, la réduction du nombre des missiles et des têtes nucléaires sur ses sous-marins nucléaires. Elle pourrait développer, sur ce terrain, une véritable « diplomatie d'influence » qui favoriserait l'évolution de la crise iranienne et celle de la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient, ainsi que la réunion des conditions de la ratification complète du Traité d'interdiction des essais nucléaires.

Dans le cadre d'un respect clair et affirmé hautement du droit international et de la prééminence des Nations unies, les forces de projection françaises acquerraient une légitimité nouvelle et les coopérations nécessaires, pour en étoffer certains moyens en coopération et mutualisation (avion gros porteur, 2^e porte-avions avec le Royaume-Uni), trouver des solutions facilitées et plus économiques.

Le développement renforcé de politiques de maintien et consolidation de la paix civilo-militaires au niveau de l'Union européenne serait un stimulant aux coopérations européennes, les pays anglo-saxons étant très soucieux de ces dimensions.

L'élimination mondiale des armes nucléaires, la démilitarisation progressive des relations internationales, le renforcement des traités multilatéraux et de leurs dispositifs de vérification et contrôle sont la seule réponse, certes de long terme mais crédible, au maintien de la fameuse « sécurité non diminuée pour tous » évoquée par les diplomates français dans les enceintes onusiennes. C'est la seule perspective permettant d'envisager, dans un avenir le plus rapproché possible, la disparition de l'Alliance atlantique (OTAN) au profit du rôle sécuritaire global que doivent assumer les Nations unies tel que prévu dans leur Charte constitutive.

C'est la seule perspective permettant de ré-enclancher en France et dans le monde, une baisse des dépenses militaires mondiales en cette période de crise, alors que les financements manquent pour entamer la seconde phase des Objectifs du millénaire, pour l'éradication complète de la pauvreté dans le monde.

Cela impose une volonté politique forte, un travail acharné, mais l'évocation des obstacles à une telle évolution ne peut servir d'excuse à retarder et renoncer à de telles orientations et à

se maintenir dans l'état d'insécurité de fait qui pèse sur le monde du fait du maintien de plus de 15 000 bombes nucléaires et de dépenses militaires mondiales s'approchant des 1 500 Mds de dollars par an.

Conclusion

Certes, face aux actes terroristes de ces derniers mois, les réponses doivent être fermes et à la hauteur des menaces. Mais elles ne peuvent être exclusivement militaires et doivent tirer les leçons des analyses erronées des dirigeants français et occidentaux dans la gestion militaire des crises récentes, de la Libye à la Syrie, sans oublier l'Ukraine.

Il est nécessaire de rouvrir le débat sur les concepts fondateurs de la stratégie de défense française, de les regarder véritablement avec les yeux d'aujourd'hui, et non ceux d'hier. C'est en s'inscrivant dans cet effort de renouvellement que la politique étrangère et de défense de la France s'inscrira plus résolument en faveur de la construction de la paix, de la prévention des conflits et de la sécurité internationale au lieu de s'enfermer dans une rhétorique exclusivement martiale et sécuritaire.

SOMMAIRE -----

❑ **dossier 1 : Tensions croissantes OTAN - Russie, nouvelle guerre froide ?**

◆ **Bruno Drweski, maître-assistant à l'INALCO**

◆ **Jacques Sapir, Directeur d'études de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales**



❑ **Quelle stratégie pour la défense française ?**

◆ **Daniel Durand, chercheur à l'IDRP**

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en septembre. Il comportera un dossier sur l'important sommet de l'OTAN en Pologne. et un autre sur les enjeux actuels dans le sud-est asiatique.

Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix - Analyses, réflexions, recherches, de spécialistes de différentes questions internationales intéressant la sécurité et la paix.

Publication papier, relayée par le site Internet de l'IDRP sur lequel le débat peut s'ouvrir par l'envoi de courriels.

Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours

Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €

IDRP -Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – <http://www.institutidrp.org> - Contact :06 68 12 82 15